

Question orale pour le conseil du 7 avril 2016

Monsieur le Maire,

Lors du conseil municipal du 9 décembre 2014, je vous avais interrogé sur le devenir de la parcelle de l'ancienne caserne des pompiers dans le quartier Croix-Bosset. A l'époque, Monsieur Villemur avait indiqué à notre conseil qu'un bureau d'études était chargé de faire des propositions et qu'un groupe de travail constitué d'élus de votre majorité travaillait sur ce dossier.

Apparemment, certaines annonces ont été faites lors du dernier conseil de quartier concernant vos orientations sur ce terrain. Pourriez-vous informer les élus qui composent ce conseil de ces orientations ?

Par ailleurs, lors de la construction de la nouvelle école Croix-Bosset, il avait été projeté de construire un équipement sportif en lieu et place de l'école provisoire. Là encore, quelles sont les intentions de votre municipalité sur le devenir du terrain ?

Vous remerciant de votre réponse,

Catherine Candelier

Conseillère municipale EELV

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'C. Candelier', enclosed within a large, loopy oval flourish.